

Quand l'argent public coule à flots

La question budgétaire aura été au cœur de la crise politique française tout au long de l'année qui s'achève. Elle met en évidence, de façon éclatante, le drame que constitue la politique de « soutien à l'offre » conduite en France depuis trente ans.

Par **MICHEL MARIC**, responsable du secteur International

I y a trente ans, en 1994, Edouard Balladur est premier ministre. Le néolibéralisme s'impose avec force : il faut, au nom de la lutte contre un chômage devenu massif, remettre en cause le modèle social et orienter la politique économique afin qu'elle soutienne davantage le marché. Comme en écho au « *There is no alternative* » de Margaret Thatcher, Alain Minc affirmait : « *Nous n'avons pas le choix* » face à la mondialisation. La politique industrielle est progressivement abandonnée, les services marchands privilégiés.

AGIR SUR L'OFFRE

En 1995, l'élection présidentielle passée, Alain Juppé engagera la remise en cause de l'État social. Comme avec Balladur, ces choix feront l'objet d'un rejet populaire qui conduira à une cohabitation dès 1997. En 2007, Nicolas Sarkozy se chargera pourtant de la baisse de l'impôt sur la fortune, de la mise en place d'un « bouclier fiscal » ou de la baisse des droits de succession... Une commission de « libéralisation de la croissance française » est confiée à Jacques Attali. Emmanuel Macron, alors inspecteur des finances, en sera le rapporteur. Il « souffle à l'oreille de François Hollande » bien avant son élection en 2012, soulignent Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre dans *Le Grand Détournement*¹. Philippe Aghion, pilier du néolibéralisme à la française, est déjà à ses côtés. Au sein de l'équipe de campagne de François Hollande, s'affrontent la ligne de Thomas Piketty et celle de Philippe Aghion-Emmanuel Macron. Mais c'est ce dernier qui sera aux côtés de François Hollande pour piloter la politique économique : dès 2013, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi exonérera de charges patronales les salaires jusqu'à 2,5 fois le smic. Il faut un « choc de compétitivité », dit-on à l'époque pour évoquer la volonté d'augmenter les marges des entreprises. Devenu chef de l'État à son tour, Emmanuel Macron donnera un coup d'accélérateur : baisse des charges sociales, baisse de la fiscalité et même allégement de la fiscalité des revenus du capital. La petite musique d'attente est encore là : « ruissellement », « premiers de cordée »... ne quittez pas... puisqu'on vous dit que le soutien à l'offre va se traduire en bénéfices pour tous.

Trente ans après, fin 2024. La commission des finances de l'Assemblée nationale se dote d'assez de pouvoirs d'une commission d'enquête pour « étudier et rechercher les causes de la variation des écarts des prévisions fiscales et budgétaires des administrations publiques pour les années 2023 et 2024 ». Une bagatelle de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Elle conduira ses travaux jusqu'à janvier 2025 et elle sera riche d'enseignements sur la question même des modèles utilisés par la direction générale du Trésor (Bercy) et sur leur optimisme structurel (pour ne pas dire dogmatique) quant aux retombées positives de la politique de l'offre... et dès lors sur les recettes fiscales.

Dès le printemps 2025, une commission sénatoriale consacrée aux aides publiques aux entreprises² conduira ses débats et publiera son rapport au début de l'été. Peut-être en raison de son intitulé technique, ses travaux n'auront été que peu présents dans un débat public toujours dominé par les changements de gouvernement à la suite d'une dissolution dont on soupçonnera un lien avec l'erreur de prévision budgétaire. Pourtant, elle aura, elle aussi, été riche d'enseignements car, pour la première fois, on a demandé des comptes aux entreprises. Des montants vertigineux sont donnés tout en pointant des licenciements, des délocalisations : l'argent public est versé sans condition et sans aucun contrôle, le travail de la commission fait apparaître l'absence de stratégie globale cohérente en matière d'aides aux entreprises. Mais l'ensemble de ces aides est enfin chiffré : 211 milliards d'euros en 2023. Près de 10 fois les économies recherchées pendant le débat budgétaire.

« ÉTRANGE ATONIE »

Au sein de leur remarquable travail, Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, font l'hypothèse que le faible intérêt jusqu'ici, cette « étrange atonie », peut être expliqué par « un déni marqué par des décennies de discours biaisés ». Depuis trente ans, les aides publiques aux entreprises sont rarement discutées : « Les projecteurs se braquent sur le nombre de fonctionnaires, les minima sociaux, les collectivités locales », mais, pendant ce temps, « les aides aux entreprises [...] bien que financées par l'impôt, ne sont pas considérées comme de la dépense publique ».

Dans *Le Grand Détournement*, sur la base des travaux de France Stratégie³ et du laboratoire Clercé (université de Lille), avec un périmètre plus large (incluant par exemple les aides européennes), les auteurs parviennent à un montant global de 271,5 milliards d'euros pour la même année. Et mettent en évidence, outre son inefficacité économique, les conséquences sociales et politiques dramatiques de ce choix économique. ■

La petite musique d'attente est encore là : « ruissellement », « premiers de cordée »... ne quittez pas... puisqu'on vous dit que le soutien à l'offre va se traduire en bénéfices pour tous.

1. Matthieu Aron, Caroline Michel-Aguirre, *Le Grand Détournement. Comment milliardaires et multinationales captent l'argent de l'État*, Allary Éditions, 224 p.

2. Olivier Rietmann, Fabien Gay, « Transparence et évaluation des aides publiques aux entreprises : une attente démocratique, un gage d'efficacité économique », commission d'enquête sur « l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises et à leurs sous-traitants », rapport du Sénat n° 808 (2024-2025), déposé le 1^{er} juillet 2025.

3. Mohamed Harfi, « Les aides aux entreprises en France : de quoi parle-t-on ? », note d'analyse n° 157, Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, juillet 2025.

